

29.08.2020

Kit Components

Product code	Description

1705045	Immun-Star™ HRP GAR Detection Kit
1705045EDU	

Components:

9724442 Luminol/Enhancer Buffer		
9724443 Peroxide Buffer		
1705046	Goat anti-Rabbit HRP Conjugate	
1706606	Tween 20	
1706435	10x TBS	
9701607 Immun-Lite Blocker		



Page : 1/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 11.08.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit Luminol/Enhancer Buffer
- · Code du produit 9724442, 9704444, 9724444
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur :

Bio-Rad Laboratories nv

Winninglaan 3 - BE-9140 Temse

Office: +32 (0) 3 710 53 00 Fax: +32 (0) 3 710 53 01

- · Service chargé des renseignements : CTS.benelux @bio-rad.com
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence: +32 (0) 3 710 53 00

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 n'est pas applicable
- · Pictogrammes de danger n'est pas applicable
- · Mention d'avertissement n'est pas applicable
- · Mentions de danger n'est pas applicable
- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.1 Caractérisation chimique: Substances
- · No CAS Désignation

7732-18-5 eaux distillees, de conductibilite ou de meme degre de purete

- · Code(s) d'identification
- · Numéro CE: 231-791-2
- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description : Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci après et avec des additifs non dangereux
- · Composants contribuant aux dangers:

Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.



Page : 2/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 11.08.2020

Nom du produit Luminol/Enhancer Buffer

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Indications générales : Aucune mesure particulière n'est requise.
- · après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- · après ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin et assurer un suivi approprié.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à l'environnement.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un vêtement personnel de protection
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Aucune mesure particulière n'est requise.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- · 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage :
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : selon désignation produit
- · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- · Autres indications sur les conditions de stockage : néant
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

BE



Page : 3/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 11.08.2020

Nom du produit Luminol/Enhancer Buffer

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :		
107-21-1 éthane-1,2-diol		
VL (Belgique)	Valeur momentanée: 104 mg/m³, 40 ppm Valeur à long terme: 52 mg/m³, 20 ppm D, M;en aérosol	
IOELV (Union Européenne)	Valeur momentanée: 104 mg/m³, 40 ppm Valeur à long terme: 52 mg/m³, 20 ppm Peau	

- · Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel :
- Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · Protection respiratoire : non nécessaire.
- · Protection des mains : Gants de protection.
- · Matériau des gants Gants en caoutchouc synthétique
- Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Non déterminé.

· Protection des yeux : Lunettes de protection.

· Température de décomposition :

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles · Indications générales.			
· Aspect:			
Forme :	liquide		
Couleur :	incolore		
· Odeur :	Inodore		
· Seuil olfactif:	Non déterminé.		
· valeur du pH:	Non déterminé.		
· Modification d'état			
Point de fusion :	0 °C		
Point d'ébullition :	non déterminé		
· Point d'éclair :	non applicable Non déterminé.		
· Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non applicable.		

(suite page 4)



Page : 4/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 11.08.2020

Nom du produit Luminol/Enhancer Buffer

	(suite de la pa
· Auto-imflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion :	Non déterminé.
· Limites d'explosion :	
inférieure :	Non déterminé.
supérieure :	Non déterminé.
Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
Densité :	non déterminée
Densité relative.	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec	
l'eau :	entièrement miscible
Coefficient de partage (n-octanol/ea	u) : Non déterminé.
Viscosité :	
dynamique :	Non déterminé.
cinématique :	Non déterminé.
Teneur en solvants :	
eau :	97,6 %
Teneur en substances solides :	0,9 %
9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Effet primaire d'irritation :
- · de la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · des yeux : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 5)



Page : 5/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 11.08.2020

Nom du produit Luminol/Enhancer Buffer

(suite de la page 4)

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
 Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales : En général non polluant
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Traiter et éliminer les déchets en respectant les réglementations nationales, régionales ou locales en vigueur.

- · Emballages non nettoyés :
- · Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 1	4: In	formati	ions rel	at	ives au t	transport	t
------------	-------	---------	----------	----	-----------	-----------	---

· 14.1 Numéro ONU

· DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA Non réglementé

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

DOT, ADN, IMDG, IATA
 ADR
 Non réglementé
 Non réglementé
 Non réglementé

(suite page 6)



Page : 6/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 11.08.2020

Nom du produit Luminol/Enhancer Buffer

	(suite de la page 5)
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	Non réglementé
· 14.4 Groupe d'emballage · DOT, ADR, IMDG, IATA	Non réglementé
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Polluant marin :	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateu	r Non applicable.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport :	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Non réglementé

· Directive 2012/18/UE

· "Règlement type" de l'ONU:

- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales :
- · Classe de pollution des eaux : En général non polluant
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

- · Service établissant la fiche technique : Environmental Health and Safety.
- · Contact :

If a Diagnostic Group product. If a Life Science Research product. Environmental Health and Safety Environmental Health and Safety

4000 Alfred Nobel Drive
Hercules, CA 94547, USA

2000 Alfred Nobel Drive
Hercules, CA 94547, USA

1(510) 724-7000 1(510) 741-1000

(suite page 7)



Page: 7/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 11.08.2020

Nom du produit Luminol/Enhancer Buffer

Acronymes et abréviations:
 ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie orale – Catégorie 4 (suite de la page 6)

E -



Page: 1/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 07.01.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit Peroxide Buffer
- · Code du produit 9724443, 9724445, 9704445
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur :

Bio-Rad Laboratories nv Winninglaan 3 - BE-9140 Temse Office: +32 (0) 3 710 53 00

Fax: +32 (0) 3 710 53 01

- · Service chargé des renseignements : CTS.benelux @bio-rad.com
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence: +32 (0) 3 710 53 00

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 n'est pas applicable
- · Pictogrammes de danger n'est pas applicable
- · Mention d'avertissement n'est pas applicable
- · Mentions de danger n'est pas applicable
- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description : Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci après et avec des additifs non dangereux
- · Composants contribuant aux dangers: n'est pas applicable
- · Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Indications générales : Aucune mesure particulière n'est requise.
- · après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- · après ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin et assurer un suivi approprié.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 2)



Page : 2/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 07.01.2020

Nom du produit Peroxide Buffer

(suite de la page 1)

• 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à l'environnement.
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un vêtement personnel de protection
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Aucune mesure particulière n'est requise.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- · 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage :
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : selon désignation produit
- · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- · Autres indications sur les conditions de stockage : néant
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 3)



Page : 3/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 07.01.2020

Nom du produit Peroxide Buffer

(suite de la page 2)

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuel :
- Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · Protection respiratoire : non nécessaire.
- · Protection des mains : Gants de protection.
- · Matériau des gants Gants en caoutchouc synthétique

· Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux : Lunettes de protection.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques		
· 9.1 Informations sur les propriétés pl	nysiques et chimiques essentielles	
Indications générales.		
· Aspect:		
Forme : Couleur :	liquide incolore	
· Odeur :	Incolore Inodore	
· Seuil olfactif:	Non déterminé.	
· valeur du pH:	Non déterminé.	
· Modification d'état		
Point de fusion :	0 ℃	
Point d'ébullition :	non déterminé	
· Point d'éclair :	non applicable	
· Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non applicable.	
· Température de décomposition :	Non déterminé.	
· Auto-imflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.	
· Danger d'explosion :	Non déterminé.	
· Limites d'explosion :		
inférieure :	Non déterminé.	
supérieure :	Non déterminé.	
· Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa	
· Densité :	non déterminée	
· Densité relative.	Non déterminé.	
Densité de vapeur:	Non déterminé.	
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.	
· Solubilité dans/miscibilité avec		
l'eau :	entièrement miscible	

(suite page 4)



Page : 4/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 07.01.2020

Nom du produit Peroxide Buffer

(suite de la page 3)

· Viscosité :

dynamique : Non déterminé. cinématique : Non déterminé.

· Teneur en solvants :

eau: 99,2 %

Teneur en substances solides : 0.8 %

9.2 Autres informations
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Effet primaire d'irritation :
- · de la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · des yeux : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)



Page : 5/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 07.01.2020

Nom du produit Peroxide Buffer

(suite de la page 4)

- Autres indications écologiques :
- · Indications générales : En général non polluant
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Traiter et éliminer les déchets en respectant les réglementations nationales, régionales ou locales en vigueur.

- · Emballages non nettoyés :
- · Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport				
· 14.1 Numéro ONU · DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA	Non réglementé			
 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU DOT, ADN, IMDG, IATA ADR 	Non réglementé Non réglementé Non réglementé			
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport				
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	Non réglementé			
· 14.4 Groupe d'emballage · DOT, ADR, IMDG, IATA	Non réglementé			
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Polluant marin :	Non			
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilis	a teur Non applicable.			
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.				
Indications complémentaires de transport :	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus			
· "Règlement type" de l'ONU:	Non réglementé			

BE



Page : 6/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 07.01.2020

Nom du produit Peroxide Buffer

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Prescriptions nationales :
- · Classe de pollution des eaux : En général non polluant
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Service établissant la fiche technique : Environmental Health and Safety.
- · Contact :

If a Diagnostic Group product. If a Life Science Research product. Environmental Health and Safety Environmental Health and Safety

4000 Alfred Nobel Drive
Hercules, CA 94547, USA

2000 Alfred Nobel Drive
Hercules, CA 94547, USA

1(510) 724-7000 1(510) 741-1000

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

BE



Page : 1/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 03.08.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit Goat anti-Rabbit HRP Conjugate
- · Code du produit 1705046, 1705046EDU
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur :

Bio-Rad Laboratories nv

Winninglaan 3 - BE-9140 Temse

Office: +32 (0) 3 710 53 00 Fax: +32 (0) 3 710 53 01

- · Service chargé des renseignements : CTS.benelux @bio-rad.com
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: +32 (0) 3 710 53 00

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger



GHS07

- · Mention d'avertissement Attention
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

hydrogénoorthophosphate de disodium

Monosodium phosphate

· Mentions de danger

H332 Nocif par inhalation.

· Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.

(suite page 2)



Page : 2/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 03.08.2020

Nom du produit Goat anti-Rabbit HRP Conjugate

(suite de la page 1)

· vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description : Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci après et avec des additifs non dangereux
- · Composants contribuant aux dangers:

CAS: 7558-79-4 hydrogénoorthophosphate de disodium Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332 35-50% EINECS: 231-448-7

· Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- Indications générales :

Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

· après inhalation :

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si necessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- · après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- · après ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin et assurer un suivi approprié.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à l'environnement.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité : Porter un appareil de protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un vêtement personnel de protection
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

- · 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Assurer une aération suffisante.
- · 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

(suite page 3)



Page: 3/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 03.08.2020

Nom du produit Goat anti-Rabbit HRP Conjugate

(suite de la page 2)

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Bien dépoussiérer.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : selon désignation produit
- · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- · Autres indications sur les conditions de stockage : Tenir les emballages hermétiquement fermés
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

- · Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuel :
- · Mesures générales de protection et d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- · Protection respiratoire :

En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

- · Protection des mains : Gants de protection.
- · Matériau des gants Gants en caoutchouc synthétique
- · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux : Lunettes de protection.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales.
- · Aspect:

Forme: solide
Couleur: blanc
Odeur: Inodore

(suite page 4)



Page: 4/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 03.08.2020

Nom du produit Goat anti-Rabbit HRP Conjugate

	(suite de la p	οaç
Seuil olfactif:	Non déterminé.	
valeur du pH à 20 °C:	6	
Modification d'état		
Point de fusion :	non déterminé	
Point d'ébullition :	non déterminé	
Point d'éclair :	non applicable	
	Non déterminé.	
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non déterminé.	
Température de décomposition :	Non déterminé.	
Auto-imflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.	
Danger d'explosion :	Non déterminé.	
Limites d'explosion :		
inférieure :	Non déterminé.	
supérieure :	Non déterminé.	
Pression de vapeur :	Non applicable.	
Densité à 20 °C:	2,16 g/cm³	
Densité relative.	Non déterminé.	
Densité de vapeur:	Non applicable.	
Vitesse d'évaporation.	Non applicable.	
Solubilité dans/miscibilité avec		
l'eau :	entièrement miscible	
Coefficient de partage (n-octanol/ea	u) : Non déterminé.	
Viscosité :		
dynamique :	Non applicable.	
cinématique :	Non applicable.	
Teneur en solvants :		
Teneur en substances solides :	100,0 %	
9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)



Page : 5/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 03.08.2020

Nom du produit Goat anti-Rabbit HRP Conjugate

(suite de la page 4)

· 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë :

Nocif par inhalation.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

7558-80-7 Monosodium phosphate

Oral LD50 8.290 mg/kg (rat) Dermique LD50 7.940 mg/kg (rab)

- · Effet primaire d'irritation :
- · de la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- des yeux : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.



Page: 6/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 03.08.2020

Nom du produit Goat anti-Rabbit HRP Conjugate

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Traiter et éliminer les déchets en respectant les réglementations nationales, régionales ou locales en vigueur.

- Emballages non nettoyés :
- · Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport			
· 14.1 Numéro ONU · DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA	Non réglementé		
 14.2 Désignation officielle de transport de l'O DOT, ADN, IMDG, IATA ADR 	DNU Non réglementé Non réglementé Non réglementé		
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport			
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	Non réglementé		
· 14.4 Groupe d'emballage · DOT, ADR, IMDG, IATA	Non réglementé		
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Polluant marin :	Non		
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.			
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'ann convention Marpol et au recueil IBC	nexe II de la Non applicable.		
· "Règlement type" de l'ONU:	Non réglementé		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 7)



Page: 7/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 29.08.2020 Révision: 03.08.2020

Nom du produit Goat anti-Rabbit HRP Conjugate

(suite de la page 6)

- · Prescriptions nationales :
- · Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H312 Nocif par contact cutané.

H332 Nocif par inhalation.

- · Service établissant la fiche technique : Environmental Health and Safety.
- · Contact:

If a Diagnostic Group product. If a Life Science Research product. Environmental Health and Safety Environmental Health and Safety

4000 Alfred Nobel Drive 2000 Alfred Nobel Drive Hercules, CA 94547, USA Hercules, CA 94547, USA

1(510) 724-7000 1(510) 741-1000

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie cutanée - Catégorie 4

* Données modifiées par rapport à la version précédente



Page : 1/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 25.06.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit Tween 20
- · Code du produit 1706606, 1705017, 1706531, 1705017EDU, 1706531EDU, 1706531XTU, 9702906, 9701059, 25116
- · No CAS:

9005-64-5

· No NLP:

500-018-3

- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur :

Bio-Rad Laboratories nv

Winninglaan 3 - BE-9140 Temse

Office: +32 (0) 3 710 53 00 Fax: +32 (0) 3 710 53 01

- · Service chargé des renseignements : CTS.benelux @bio-rad.com
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: +32 (0) 3 710 53 00

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 La substance n'est pas classifiée selon le règlement CLP.
- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 n'est pas applicable
- · Pictogrammes de danger n'est pas applicable
- · Mention d'avertissement n'est pas applicable
- · Mentions de danger n'est pas applicable
- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.1 Caractérisation chimique: Substances
- No CAS Désignation

9005-64-5 Polysorbate 20

- · Code(s) d'identification
- · **No NLP** : 500-018-3
- · Indications complémentaires Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

BE



Page : 2/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 25.06.2020

Nom du produit Tween 20

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Indications générales : Aucune mesure particulière n'est requise.
- · après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- · après ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin et assurer un suivi approprié.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à l'environnement.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un vêtement personnel de protection
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Diluer avec beaucoup d'eau.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- · 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage :
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : selon désignation produit
- · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- · Autres indications sur les conditions de stockage : néant
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

- B



Page : 3/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 25.06.2020

Nom du produit Tween 20

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail : néant
- · Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel :
- · Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · Protection respiratoire : non nécessaire.
- · Protection des mains : Gants de protection.
- · Matériau des gants Gants en caoutchouc synthétique
- · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux : Lunettes de protection.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- Aspect: Forme: Couleur: Jaune clair Odeur: Seuil olfactif: Non déterminé. - Valeur du pH: Non déterminé - Modification d'état Point de fusion: Point d'ébullition: - Inflammabilité (solide, gazeux): Non applicable Température de décomposition: Non déterminé - Danger d'explosion: Inférieure: Supérieure: Non déterminé Pression de vapeur: Non déterminé Pensité à 20 °C: Inflodre Jaune clair	· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles · Indications générales.		
Forme: Couleur: Jaune clair Odeur: Seuil olfactif: Non déterminé. Non déterminé. Non déterminé Non déterminé Non déterminé Non déterminé Point de fusion: Point d'éclair: 110 °C Inflammabilité (solide, gazeux): Non applicable. Température de décomposition: Non déterminé. Auto-imflammation: Non déterminé. Danger d'explosion: Inférieure: Inféri			
Odeur: Inodore Seuil olfactif: Non déterminé. Valeur du pH: Non déterminé. Modification d'état Point de fusion: non déterminé Point d'ébullition: non déterminé Point d'éclair: 110 °C Inflammabilité (solide, gazeux): Non applicable. Température de décomposition: Non déterminé. Auto-imflammation: Non déterminé. Danger d'explosion: Non déterminé. Limites d'explosion: Non déterminé. Limites d'explosion: Non déterminé. Pression de vapeur: Non déterminé. Pression de vapeur: Non déterminé. Densité à 20 °C: 1,105 g/cm³		liquide	
Seuil olfactif: Non déterminé. valeur du pH: Non déterminé. Modification d'état Point de fusion: non déterminé Point d'ébullition: non déterminé Point d'éclair: 110 °C Inflammabilité (solide, gazeux): Non applicable. Température de décomposition: Non déterminé. Auto-imflammation: Non déterminé. Danger d'explosion: Non déterminé. Limites d'explosion: Non déterminé. inférieure: Non déterminé. supérieure: Non déterminé. Pression de vapeur: Non déterminé. Densité à 20 °C: 1,105 g/cm³	Couleur :		
 valeur du pH: Modification d'état Point de fusion: non déterminé Point d'ébullition: non déterminé Point d'éclair: 110 °C Inflammabilité (solide, gazeux): Non applicable. Température de décomposition: Non déterminé. Auto-imflammation: Non déterminé. Danger d'explosion: non déterminé. Limites d'explosion: inférieure: supérieure: Non déterminé. Pression de vapeur: Non déterminé. Pression de vapeur: Non déterminé. Densité à 20 °C: 1,105 g/cm³ 	· Odeur :	Inodore	
Modification d'état Point de fusion: non déterminé non déterminé Point d'éclair: 110 °C Inflammabilité (solide, gazeux): Non applicable. Température de décomposition: Non déterminé. Auto-imflammation: Non déterminé. Danger d'explosion: Non déterminé. Limites d'explosion: inférieure: supérieure: Non déterminé. Pression de vapeur: Non déterminé. Non déterminé.	· Seuil olfactif:	Non déterminé.	
Point de fusion: Point d'ébullition: 110 °C Inflammabilité (solide, gazeux): Non applicable. Température de décomposition: Non déterminé. Auto-imflammation: Non déterminé. Danger d'explosion: Non déterminé. Limites d'explosion: Inférieure: Supérieure: Non déterminé. Pression de vapeur: Non déterminé. Non déterminé. Non déterminé.	· valeur du pH:	Non déterminé.	
Point d'ébullition : non déterminé Point d'éclair : 110 °C Inflammabilité (solide, gazeux) : Non applicable. Température de décomposition : Non déterminé. Auto-imflammation : Non déterminé. Danger d'explosion : Non déterminé. Limites d'explosion : Non déterminé. supérieure : Non déterminé. Pression de vapeur : Non déterminé. Densité à 20 °C: 1,105 g/cm³	· Modification d'état		
 Point d'éclair : 110 °C Inflammabilité (solide, gazeux) : Non applicable. Température de décomposition : Non déterminé. Auto-imflammation : Non déterminé. Danger d'explosion : Non déterminé. Limites d'explosion : Non déterminé. supérieure : Non déterminé. Non déterminé. Pression de vapeur : Non déterminé. Densité à 20 °C: 1,105 g/cm³ 	Point de fusion :	non déterminé	
 Inflammabilité (solide, gazeux): Non applicable. Température de décomposition: Non déterminé. Auto-imflammation: Non déterminé. Danger d'explosion: Non déterminé. Limites d'explosion: Non déterminé. supérieure: Non déterminé. Non déterminé. Pression de vapeur: Non déterminé. Densité à 20 °C: 1,105 g/cm³ 	Point d'ébullition :	non déterminé	
 Température de décomposition : Non déterminé. Auto-imflammation : Non déterminé. Danger d'explosion : Non déterminé. Limites d'explosion : Non déterminé. inférieure : Non déterminé. supérieure : Non déterminé. Pression de vapeur : Non déterminé. Densité à 20 °C: 1,105 g/cm³ 	· Point d'éclair :	110 ℃	
 · Auto-imflammation : Non déterminé. · Danger d'explosion : Non déterminé. · Limites d'explosion : Non déterminé. Supérieure : Non déterminé. Non déterminé. · Pression de vapeur : Non déterminé. · Densité à 20 °C: 1,105 g/cm³ 	· Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non applicable.	
 Danger d'explosion : Non déterminé. Limites d'explosion : Non déterminé. supérieure : Non déterminé. Pression de vapeur : Non déterminé. Densité à 20 °C: 1,105 g/cm³ 	· Température de décomposition :	Non déterminé.	
 Limites d'explosion : inférieure : Non déterminé. supérieure : Non déterminé. Pression de vapeur : Non déterminé. Densité à 20 °C: 1,105 g/cm³ 	· Auto-imflammation :	Non déterminé.	
inférieure : Non déterminé. supérieure : Non déterminé. · Pression de vapeur : Non déterminé. · Densité à 20 °C: 1,105 g/cm³	· Danger d'explosion :	Non déterminé.	
supérieure : Non déterminé. • Pression de vapeur : Non déterminé. • Densité à 20 °C: 1,105 g/cm³	· Limites d'explosion :		
Pression de vapeur : Non déterminé. Densité à 20 °C: 1,105 g/cm³	<u> </u>	Non déterminé.	
• Densité à 20 °C: 1,105 g/cm³	supérieure :	Non déterminé.	
, U	· Pression de vapeur :	Non déterminé.	
Densité relative. Non déterminé			
201010 101010	· Densité relative.	Non determiné.	

(suite page 4)



Page: 4/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 25.06.2020

Nom du produit Tween 20

(suite de la page 3)

Densité de vapeur: Non déterminé.
Vitesse d'évaporation. Non déterminé.

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau : entièrement miscible

· Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé.

· Viscosité :

dynamique à 20 °C: 250-450 mPas cinématique : Non déterminé.

Teneur en substances solides : 0,0 %

• 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Effet primaire d'irritation :
- · de la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · des yeux : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



Page : 5/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 25.06.2020

Nom du produit Tween 20

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales : En général non polluant
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Traiter et éliminer les déchets en respectant les réglementations nationales, régionales ou locales en vigueur.

- · Emballages non nettovés :
- · Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

14.1 Numéro ONU DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA	Non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU DOT, ADN, IMDG, IATA ADR	Non réglementé Non réglementé Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
ADR, ADN, IMDG, IATA Classe	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage DOT, ADR, IMDG, IATA	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement: Polluant marin :	Non

(suite page 6



Page : 6/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 25.06.2020

Nom du produit Tween 20

(suite de la page 5)

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II d	de la
convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport :	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus
· "Règlement type" de l'ONU:	Non réglementé

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I la substance n'est pas comprise
- · Prescriptions nationales :
- · Classe de pollution des eaux : En général non polluant
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Service établissant la fiche technique : Environmental Health and Safety.
- · Contact :

If a Diagnostic Group product. If a Life Science Research product. Environmental Health and Safety Environmental Health and Safety

4000 Alfred Nobel Drive Hercules, CA 94547, USA 2000 Alfred Nobel Drive Hercules, CA 94547, USA

1(510) 724-7000 1(510) 741-1000

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

BE



Page : 1/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 24.07.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit 10x TBS
- · Code du produit 1706435, 9702901, 1706435EDU, 9703155
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur :

Bio-Rad Laboratories nv Winninglaan 3 - BE-9140 Temse

Office: +32 (0) 3 710 53 00 Fax: +32 (0) 3 710 53 01

- · Service chargé des renseignements : CTS.benelux @bio-rad.com
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence: +32 (0) 3 710 53 00

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 n'est pas applicable
- · Pictogrammes de danger n'est pas applicable
- · Mention d'avertissement n'est pas applicable
- · Mentions de danger n'est pas applicable
- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description : Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci après et avec des additifs non dangereux
- · Composants contribuant aux dangers: n'est pas applicable
- · Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Indications générales : Aucune mesure particulière n'est requise.
- · après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- · après ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin et assurer un suivi approprié.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 2)



Page : 2/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 24.07.2020

Nom du produit 10x TBS

(suite de la page 1)

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à l'environnement.
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un vêtement personnel de protection
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Aucune mesure particulière n'est requise.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

 Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- · 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage :
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : selon désignation produit
- · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- · Autres indications sur les conditions de stockage : néant
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 3)



Page : 3/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 24.07.2020

Nom du produit 10x TBS

(suite de la page 2)

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuel :
- · Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · Protection respiratoire : non nécessaire.
- · Protection des mains : Gants de protection.
- · Matériau des gants Gants en caoutchouc synthétique
- · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux : Lunettes de protection.

RUBRIQUE 9: Propriétés phys	
• 9.1 Informations sur les propriétés p	physiques et chimiques essentielles
· Indications générales.	
· Aspect: Forme :	liquide
Couleur :	incolore
· Odeur :	Incolore
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· valeur du pH:	Non déterminé.
· Modification d'état	
Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	non déterminé
· Point d'éclair :	non applicable
	Non déterminé.
· Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non applicable.
· Température de décomposition :	Non déterminé.
· Auto-imflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion :	Non déterminé.
· Limites d'explosion :	
inférieure :	Non déterminé.
supérieure :	Non déterminé.
· Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
· Densité à 20 °C:	1,17958 g/cm³
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec	
l'eau :	entièrement miscible

(suite page 4)



Page: 4/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 29.08.2020 Révision: 24.07.2020

Nom du produit 10x TBS

(suite de la page 3)

· Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé.

· Viscosité :

dynamique: Non déterminé. cinématique : Non déterminé.

· Teneur en solvants :

68.4 % eau:

31.6 % Pas d'autres informations importantes disponibles. · 9.2 Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Teneur en substances solides :

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Effet primaire d'irritation :
- · de la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · des yeux : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)



Page : 5/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 29.08.2020 Révision: 24.07.2020

Nom du produit 10x TBS

(suite de la page 4)

- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales : En général non polluant
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Traiter et éliminer les déchets en respectant les réglementations nationales, régionales ou locales en vigueur.

- · Emballages non nettoyés :
- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives a	au transport	
· 14.1 Numéro ONU · DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA	Non réglementé	
 14.2 Désignation officielle de transport de l'ON DOT, ADN, IMDG, IATA ADR 	NU Non réglementé Non réglementé Non réglementé	
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport		
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	Non réglementé	
· 14.4 Groupe d'emballage · DOT, ADR, IMDG, IATA	Non réglementé	
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Polluant marin :	Non	
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'u	utilisateur Non applicable.	
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'anne convention Marpol et au recueil IBC	xe II de la Non applicable.	
· "Règlement type" de l'ONU:	Non réglementé	

(suite page 6)



Page : 6/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 24.07.2020

Nom du produit 10x TBS

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales :
- · Classe de pollution des eaux : En général non polluant
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Service établissant la fiche technique : Environmental Health and Safety.
- · Contact :

If a Diagnostic Group product. If a Life Science Research product. Environmental Health and Safety Environmental Health and Safety

4000 Alfred Nobel Drive
Hercules, CA 94547, USA
Hercules, CA 94547, USA

1(510) 724-7000 1(510) 741-1000

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

ВE



Page : 1/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 24.07.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit Immun-Lite Blocker
- · Code du produit 9701607
- · No CAS:

9000-71-9

· Numéro CE:

232-555-1

- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur :

Bio-Rad Laboratories nv

Winninglaan 3 - BE-9140 Temse

Office: +32 (0) 3 710 53 00 Fax: +32 (0) 3 710 53 01

- · Service chargé des renseignements : CTS.benelux @bio-rad.com
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: +32 (0) 3 710 53 00

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 La substance n'est pas classifiée selon le règlement CLP.
- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 n'est pas applicable
- · Pictogrammes de danger n'est pas applicable
- · Mention d'avertissement n'est pas applicable
- · Mentions de danger n'est pas applicable
- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.1 Caractérisation chimique: Substances
- · No CAS Désignation

9000-71-9 Casein from bovine milk

- · Code(s) d'identification
- · Numéro CE: 232-555-1
- · Indications complémentaires Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

- BE



Page : 2/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 24.07.2020

Nom du produit Immun-Lite Blocker

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Indications générales : Aucune mesure particulière n'est requise.
- · après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- · après ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin et assurer un suivi approprié.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à l'environnement.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un vêtement personnel de protection
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.
- · 6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage :
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : selon désignation produit
- · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- · Autres indications sur les conditions de stockage : néant
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

BF



Page : 3/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 24.07.2020

Nom du produit Immun-Lite Blocker

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail : néant
- · Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel :
- · Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · Protection des mains : Gants de protection.
- · Matériau des gants Gants en caoutchouc synthétique
- · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux : Lunettes de protection.

DUDDIO	LIE A B	1727 1		
RIIKRIO	IIIIE U' Pro	nriatae nh	MEINIAE A	chimiques
MUDINIG	OL S. I IU	DITELES DI	Noigues et	Gillingues

· 9.1 Informations sur les propriétés p	· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles		
· Indications générales.			
· Aspect:			
Forme:	solide		
Couleur : · Odeur :	blanc		
· Seuil olfactif:	caractéristique Non déterminé.		
· valeur du pH:	Non applicable.		
· Modification d'état			
Point de fusion :	non déterminé		
Point d'ébullition :	non déterminé		
· Point d'éclair :	non applicable		
	Non déterminé.		
· Inflammabilité (solide, gazeux) :	Le produit n'est pas inflammable.		
· Température de décomposition :	Non déterminé.		
· Auto-imflammation :	Non déterminé.		
· Danger d'explosion :	Non déterminé.		
· Limites d'explosion :			
inférieure :	Non déterminé.		
supérieure :	Non déterminé.		
· Pression de vapeur :	Non applicable.		
· Densité :	non déterminée		
· Densité relative.	Non déterminé.		

(suite page 4)



Page: 4/6

(suite de la page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 29.08.2020 Révision: 24.07.2020

Nom du produit Immun-Lite Blocker

· Densité de vapeur: Non applicable. Vitesse d'évaporation. Non applicable. · Solubilité dans/miscibilité avec entièrement miscible l'eau : · Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé. Viscosité : dynamique: Non applicable.

cinématique : Non applicable.

100.0 % 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Teneur en substances solides :

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Effet primaire d'irritation :
- · de la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · des yeux : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



Page : 5/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 24.07.2020

Nom du produit Immun-Lite Blocker

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales : En général non polluant
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Traiter et éliminer les déchets en respectant les réglementations nationales, régionales ou locales en vigueur.

- · Emballages non nettovés :
- · Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au	ı transport	
· 14.1 Numéro ONU · DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA	Non réglementé	
 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU DOT, ADN, IMDG, IATA ADR 	l Non réglementé Non réglementé Non réglementé	
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport		
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	Non réglementé	
· 14.4 Groupe d'emballage · DOT, ADR, IMDG, IATA	Non réglementé	
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Polluant marin :	Non	
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'uti	ilisateur Non applicable.	
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe convention Marpol et au recueil IBC	e II de la Non applicable.	

(suite page 6)



Page : 6/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2020 Révision: 24.07.2020

Nom du produit Immun-Lite Blocker

(suite de la page 5)

· Indications complémentaires de transport : Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus

· "Règlement type" de l'ONU: Non réglementé

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I la substance n'est pas comprise
- · Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

la substance n'est pas comprise

- · Prescriptions nationales :
- · Classe de pollution des eaux : En général non polluant
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Service établissant la fiche technique : Environmental Health and Safety.
- · Contact :

If a Diagnostic Group product. If a Life Science Research product. Environmental Health and Safety Environmental Health and Safety

4000 Alfred Nobel Drive
Hercules, CA 94547, USA

2000 Alfred Nobel Drive
Hercules, CA 94547, USA

1(510) 724-7000 1(510) 741-1000

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

* Données modifiées par rapport à la version précédente

BE